



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-87339>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-87339**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EPT GPSO

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE, POSE ET MAINTENANCE DE BORNES DE RECHARGE AVEC SOLUTION DE STOCKAGE ENERGETIQUE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Description : La présente consultation a pour objet la fourniture, la pose et la maintenance de solutions de distribution (bornes de recharge et solution de stockage énergétique) pour véhicules électriques. Dans le cadre du verdissement de son parc automobile, GPSO doit procéder à la mise en place, en 2025, de bornes de recharges pour les véhicules de sa flotte. Il rencontre toutefois plusieurs contraintes techniques ne lui permettant pas, à moyen terme, de pouvoir effectuer des travaux de génies civils importants, ni d'installer de nouveaux points de livraison (PDL) via ENEDIS sur plusieurs des sites sur lesquels ses services sont implantés. C'est dans ce contexte, sans augmenter la puissance des TGBT et sans effectuer des travaux d'infrastructures importants des emprises de GPSO à compter de 2025, que le présent marché est passé. Le présent marché a donc pour objet la fourniture, la pose et la maintenance d'une solution de distribution (bornes de recharge) pour véhicules électriques avec solution de stockage d'énergie lui permettant un déploiement sans augmentation de puissance des TGBT, par recours à une solution de stockage d'énergie, sur 2 sites identifiés du territoire : - Le site des Trivaux (DTO), pour 24 points de charges / 22 en 7.4 KW et 2 en 22 KW en DC. - Le centre technique de Boulogne-Billancourt (DTN), pour 17 points de charges en 7.4 KW et 2 en 22 KW en DC. Si la solution technique retenue s'avérait opérante, GPSO pourrait, en cours de marché, envisager de l'étendre au complexe sportif Marcel Bec et à d'autres sites relevant de l'Etablissement public. Le titulaire devra être en mesure de présenter une solution technique en se branchant en entrée à une puissance disponible, sur l'existant (une dizaine IRVE déjà en place par site) et de pouvoir alimenter le double d'IRVE (20 en moyenne) avec une puissance de sortie de 45 KW minimum.

Identifiant de la procédure : 364ee348-7ace-4cb3-99b5-282d01d2932e

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 31610000 Matériel électrique pour moteurs et véhicules

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : FOURNITURE, POSE ET MAINTENANCE DE BORNES DE RECHARGE AVEC SOLUTION DE STOCKAGE ENERGETIQUE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Description : La présente consultation a pour objet la fourniture, la pose et la maintenance de solutions de distribution (bornes de recharge et solution de stockage énergétique) pour véhicules électriques. Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions du Code de la commande publique. Le marché est à prix mixtes : • Il est à prix forfaitaires correspondant à la fourniture et la pose des solutions de stockage énergétique et de bornes de recharge pour 2 sites (DTO et DTN) ; • Il est à bons de commande en application des articles R.2162-2 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique, sur la base de prix unitaires détaillés dans le bordereau de prix unitaires, sans montant minimum mais avec un montant maximum de 700 000 Euros HT, pour les prestations suivantes : - Suivant la faisabilité techniques et l'intérêt de cette solution, l'ajout de solutions de stockage et de bornes de recharge sur d'autres sites en cours de marché. - L'entretien et maintenance préventive. - La maintenance curative. Le marché n'est pas alloti au sens des articles L.2113-10, L.2113-11, R.2113-2 et R.2113-3 du Code de la commande publique, car l'objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le marché n'est pas un marché à tranches. Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 4 ans. Date prévisionnelle de démarrage de la prestation : Novembre 2025.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 31610000 Matériel électrique pour moteurs et véhicules

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2025

Date de fin de durée : 31/10/2029

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est retiré sur la plateforme Maximilien <https://marches.maximilien.fr>. Le téléchargement est gratuit. La consultation est dématérialisée. Les offres seront uniquement déposées par voie électronique en passant par <https://marches.maximilien.fr> en application de l'article R21327 du Code de la commande publique. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est retiré uniquement sur le site internet <https://marches.maximilien.fr>. Aucun envoi par courrier électronique ou sur support physique électronique ne sera réalisé. Le téléchargement est gratuit. La personne publique choisit comme unité de compte l'euro. Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française. Les critères de sélection des candidatures : -Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années), -Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : références, qualifications techniques (sur les 3 dernières années), -Adéquation des capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années). Critères de jugement des offres : 1/ Valeur technique : 60 points - Performance énergétique et technique de la solution proposée (puissance mobilisée au regard des capacités actuelles des sites ; capacités de stockage ; évolutivité de la solution avec les besoins ; pilotage énergétique ; gestion des accès utilisateurs) et performance environnementale (provenance des matériaux ; gestion des déchets ; capacité de réinjection dans le réseau) : 30 points - Méthodologie de fourniture et d'installation de la solution : 20 points - Méthodologie de la maintenance préventive et curative, délais d'interventions et de l'astreinte : 10 points 2/ Prix : 40 points, noté sur la base d'un D.Q.E comprenant la DPGF Il est précisé que le D.Q.E. n'est pas contractuel et n'engage donc pas les candidats. Il ne sert qu'à l'analyse du prix. En conséquence, afin d'avoir une analyse du prix du DQE juste et reflétant bien la réalité de l'offre de prix, si l'EPT détecte des erreurs dans le DQE d'un candidat (report de prix du BPU erroné, erreur de calcul quantité/prix, etc.), il fera les rectifications d'autorité. Toute demande de renseignements se fera uniquement via la plateforme Maximilien pour les candidats identifiés ayant téléchargé le DCE en version électronique. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sollicités en temps utile par les candidats seront communiqués, via la plateforme, à tous les candidats ayant retiré le DCE et qui se sont fait connaître. Date limite de réception des offres : 04/09/2025, 17h00. Informations relatives aux délais de recours: La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.5511 du Code de la justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.55113 à L.55123 du code de la justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R.21836 du Code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.55115 du Code de la justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être

assorti d'une demande de référé suspension (article L.5211 du Code de la justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contactés qu'à l'occasion de ce recours.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 04/09/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EPT GPSO

Numéro d'enregistrement : 200 057 974 000 12

Adresse postale : 9 route de vaugirard, CS 90008

Ville : Meudon cedex

Code postal : 92197

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Valérie TEBAR, chargée d'affaires, direction de la Commande Publique de GPSO

Adresse électronique : valerie.tebar@seineouest.fr

Téléphone : 0146299494

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322

Ville : Cergy-pontoise cedex

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e63c83a4-dc3a-4b11-9dc2-8a23cbc37c73 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/07/2025 à 15:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/07/2025